



**CONSEIL COMMUNAL
CORBEYRIER**

Séance ordinaire du 5 octobre 2023

A 20h15

A la Salle communale de Corbeyrier

**Procès-verbal
N°11**

Présidence : Jean-Paul Henry

Secrétariat : Morgane Lüthi

Ordre du Jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2023
4. Communications du bureau
5. Préavis municipal 23-06 | Arrêté d'imposition 2024
6. Commission pour l'étude de la réponse de la Municipalité au postulat « Accès à la route des Agittes » de Monsieur Vincent Hentsch
7. Retour sur l'année législative (juin 22-23) du Conseil par le président
8. Divers et propositions individuelles
9. Retour sur l'année législative (juin 22-23) par les délégués aux institutions intercommunales (Step AERA – Protection Civile – GFA – SDIS Chablais)
10. Communications de la Municipalité
11. Divers et propositions individuelles

Convoqué par courrier en séance ordinaire, le Conseil communal se réunit ce vendredi 5 octobre 2023 à la salle communale de Corbeyrier. **Le Président Monsieur Jean-Paul Henry ouvre la séance à 20h15 en saluant les conseillers et les membres de la Municipalité.**

Avant de débuter ce conseil, **M. Jean-Paul Henry Président**, demande une minute de silence pour rendre hommage à **M. Jean-Jacques Tschumi**, mari de **Mme Monique Tschumi Syndique**.

1. Appel

L'appel nominatif fait constater la présence de 21 conseillers.

Excusés : M. Philippe Nicollier, M. Norbert Charpié, M. Claude Mottier, M. Sylvain Genillard, M. Alexandre Melet, Mme Léonore Melet.

Non Excusés : M. Thierry Talon, M. Marc Tauxe, Mme Alexia Tauxe.

Le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Paul Henry Président en donne lecture.

Vote L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans abstention.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2023

La lecture n'est pas demandée.

Vote Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans abstention.

4. Communications du bureau

M. Jean-Paul Henry président, félicite **M. Alexandre Melet et Mme Léonore Melet** pour la naissance de leur enfant.

M. Jean-Paul Henry président, informe le conseil qu'il a été invité ce jour à la pose de la première pierre de la Step AREA.

M. Jean-Paul Henry président informe le conseil qu'il possède désormais une nouvelle adresse mail pour le conseil qui est president.conseil@corbeyrier.ch.

M. Jean-Paul Henry président, demande si un conseiller ou une conseillère serait disponible pour le dépouillement pour les élections du 22 octobre 2023. **M. Antoine Perrin et Mme Daphné Perrin** se

proposent, **M. Jean-Louis Bugnion** se propose en cas d'empêchement de l'un ou l'autre, **M. Jean-Paul Henry président**, les remercie.

5. Préavis municipal 23-06 | Arrêté d'imposition 2024

Discussion

Mme Michèle Métraux, rapporteur, donne lecture du rapport au conseil.

M. Jean-Paul Henry président, ouvre la discussion sur ce préavis mais aucun conseiller ne prend la parole.

Décision

Vu le préavis municipal 23-06, où le rapport de la commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, **le Conseil communal vote (à main levée) et décide à l'unanimité, avec une abstention :**

- D'accepter de maintenir le taux d'imposition à 74% de l'impôt cantonal de base pour le point N°1 de l'arrêté d'imposition 2024.
- D'accepter de maintenir inchangés tous les autres points de l'arrêté.

6. Commission pour l'étude de la réponse de la Municipalité au postulat « Accès à la route des Agittes » de Monsieur Vincent Hentsch

Discussion

Mme Laure-Françoise Vonnez, rapporteur, donne lecture du rapport au conseil.

M. Jean-Paul Henry président, ouvre la discussion sur ce préavis :

M. Robin Pittet, demande des précisions pour la suite en cas de vote. **M. Jean-Paul Henry président**, explique que vu les conclusions de la Municipalité, soit on accepte toute la réponse, soit on la refuse.

M. Guy Bochud, municipal, explique que la Municipalité va de toute façon continuer à travailler sur le projet de la route.

M. Jean-Louis Bugnion, demande des détails sur les dates d'ouverture de la route et s'oppose à la fermeture de la route.

M. Vincent Hentsch apporte les précisions sur la fermeture de la route, il confirme que la fermeture commencerait depuis la barrière militaire environ, donc l'accès Corbeyrier – barrière militaire resterait ouvert.

M. Steve Dind, municipal, explique que pour le moment tout est figé en attendant la réponse de la DGMR.

M. Vincent Hentsch, donne des détails sur les discussions avec la Municipalité concernant les horaires d'ouverture de la route, par rapport aux frais que cela engendre.

M. Jean-Paul Henry président, demande si tous les frais de cette route sont portés par la commune.

M. Steve Dind, municipal, confirme que c'est uniquement la commune qui supporte ces frais.

Mme Daphné Perrin, demande qui aura le dernier mot pour cette décision. **M. Steve Dind**, répond qu'il doit se renseigner et qu'il informera le conseil dès que possible.

M. Jean-Paul Henry président, demande la correction du préambule aux conclusions de la décision conformément à la procédure..

Le conseil accepte à l'unanimité, avec une abstention, la modification des conclusions.

Décision

Vu la réponse de la Municipalité au postulat « accès à la route des Agittes »déposé par **M. Vincent Hentsch**,

Oui le rapport de la commission chargée d'analyser la réponse de la Municipalité, considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour, **le Conseil communal vote (à main levée) et décide dans sa courte majorité, avec 5 refus et avec sept abstentions :**

- D'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de **M. Vincent Hentsch**, déposé le 21.05.2022

7. Retour sur l'année législative (juin 22-23) du Conseil par le président

Le rapport de **M. Jean-Paul Henry Président** se trouve en annexe.

8. Retour sur l'année législative (juin 22-23) par les délégués aux institutions intercommunales (Step AERA – Protection Civile – GFA – SDIS Chablais – délégué à l'intégration)

Protection Civile : Le rapport de **M. Sylvain Genillard** se trouve en annexe.

GFA : **M. Marc Tauxe** n'étant pas là, il n'y a pas de présentation.

SDIS Chablais : **Mme Alexia Tauxe** n'étant pas là, il n'y a pas de présentation.

Délégué à l'intégration : Le rapport de **M. Julien Suter** se trouve en annexe.

M. Jean-Louis Bugnion, propose de reporter ce point à un autre conseil au vu des absences, **M. Jean-Paul Henry, président**, explique qu'il n'est pas obligatoire de faire des présentations et que **M. Julien Suter** ayant préparé une présentation, nous maintenons ce point.

M. Julien Suter, demande si un conseiller ou une conseillère serait intéressé à organiser des événements pour la semaine contre le racisme, aucun conseiller ne répond positivement.

M. Jean-Paul Henry, président, lit le rapport de la protection civile, **M. Sylvain Genillard** étant absent.

M. Jean-Paul Henry, président, donnera aux conseillers absents la parole lors du prochain conseil.

9. Communications de la Municipalité

M. Guy Bochud municipal, fait part au conseil de l'excuse de **Mme Christine Christen**, elle est à une assemblée pour voter sur différents préavis. Il fait part au conseil des informations qu'elle souhaite donner :

Il ya une nouvelle directrice des écoles à Aigle, Mme Frédérique Rebetez, pour toutes questions qui concerne l'école, il faudra voir avec elle directement comme le font les communes d'Aigle et Yverne. La pérennité de l'école de Corbeyrier est mise en cause, en effet le canton réclame 19 enfants par classe pour que la classe soit rentable et on anticipe environ 12 élèves pour l'année 2025-2026 et 7 élèves en 2026-2027. Rien n'est décidé actuellement, c'est à l'étude, affaire à suivre.

Problème de garde d'enfant à Corbeyrier. En effet, Mme Barbara Genillard qui s'occupe actuellement de la garde des enfants, arrêtera sa fonction à la fin de cette année scolaire, cela soulève des préoccupations concernant le service de garde à Corbeyrier.

M. Guy Bochud municipal, donne au conseil les informations pour **Mme Monique Tschumi syndique**, absente :

Le PA est à bout touchant, nous attendons sur le canton.

L'appartement victime de dégâts d'eau au bâtiment des Dents-du-Midi a été remis en état et est actuellement loué.

Le nouveau site internet de la commune est en ligne, il est encore en construction mais les principales informations sont disponibles.

M. Guy Bochud municipal, prend la parole pour son dicastère :

Le règlement du cimetière a été validé par le canton et est applicable dès aujourd'hui. Il nous informe également que Mme Cristel Nicolier est à la disposition de ceux qui le souhaitent pour entretenir les fleurs des tombes.

La cabane de Luan (ex chalet de Bethusy) est labellisé bois Suisse.

La chapelle de Corbeyrier devrait être rénovée mais la commune n'a pas les moyens financiers pour cela.

La Municipalité propose de créer une association pour les travaux.

M. Christian Roubaty municipal, nous informe sur les pompages de Vers la Doe. Il attend le rapport définitif du bureau d'ingénieur, il nous donnera les nouvelles informations dès que possible.

Concernant la source de l'Ovaille, l'appareil qui mesure la qualité de l'eau est défectueux, il faudra le réparer. Au vu du budget, la réparation se fera cet automne et la facturation se fera sur l'année prochaine.

Pour le traçage de l'eau pour le lac des canons à neige à Leysin, il nous informe qu'il est en attente du rapport. Concernant l'article de journal à ce sujet, il nous explique que ses propos ont été déformés, que le problème concerne Leysin et que la Municipalité de Corbeyrier ne se prononce pas à ce sujet. Il ne prendra position que si cela touche notre alimentation en eau sur la commune.

Il informe également le conseil sur la fuite de la canalisation vers le bâtiment des Dents-du-Midi. Il faudra prévoir de changer la conduite prochainement. Il nous proposera un préavis au printemps avec les devis. Des travaux urgents seront faits immédiatement car cela ne tiendra pas l'hiver.

Les travaux du chemin du Bugnon sont terminés, le budget ne devrait pas être dépassé.

M. Christian Roubaty municipal, explique que la Municipalité et le propriétaire de la place du Fort, Pyromin avaient trouvé une négociation pour laisser 4 places de parc mais il y a eu des oppositions qui sont survenues depuis, ce qui risque de mettre à mal les négociations.

Il donne les informations sur la Step AREA suite à la visite de cet après-midi.

M. Steve Dind municipal, donne les chiffres sur les interventions de la police pour cette année, 41 interventions sur la commune dans 29 catégories.

La commune a réparé 4 regards sur son territoire..

La commune a mis à Luan un panneau interdiction de camper pour protéger les sources.

La signalisation derrière le collège va être mise en place la semaine prochaine.

Le plan de la zone 30km/h a été visé, le budget est connu. Maintenant il doit partir au canton pour être validé.

M. Steve Dind municipal, à fait mettre un piquet à l'arrière du bâtiment communal pour éviter un accident avec un enfant à la place de jeux.

Avec l'aide des employés communaux il a demandé de faire un décompte des grilles d'eau claire pour avoir une vision à long terme des grilles à changer.

Un plan de déneigement sera établi afin de simplifier en cas de remplacement.

Le chemin des 4 mélèzes a été fermé à cause des dégâts d'eau, il devenait trop dangereux.

La Municipalité a refait un bout de chemin pédestre aux Agittes, l'ancienne route derrière les cases.

Le chemin de Plan Falcon est fini malgré qu'il ait été endommagé par l'orage cet été, les travaux sont terminés.

M. Jean-Paul Henry Président remercie la Municipalité pour ses communications.

10. Divers et propositions individuelles

M. Jean-Louis Bugnion, demande des nouvelles concernant l'antenne 5G au Molard, **M. Guy Bochud municipal**, répond que la Municipalité n'a pas reçu de réponse, il va se renseigner et donner des nouvelles.

M. Jean-Louis Bugnion se demande pourquoi la commune n'a pas accusé réception des oppositions reçues.

Mme Daphné Perrin, demande s'il n'y pas vice de procédure concernant cette antenne car les gabarits ont été mis après la fermeture de la mise à l'enquête. **M. Christian Roubaty municipal**, explique que c'est la Municipalité qui a demandé de faire mettre les gabarits et qu'elle a également fait opposition à cause de la zone qui n'est pas appropriée.

Mme Daphné Perrin, demande si nous pouvons avoir le soutien du parc du Pays d'en haut, apparemment pas, selon **M. Christian Roubaty municipal**.

M. Valentin Bournoud, demande si le risque de faire opposition juste sur le fait que c'est sur une parcelle agricole n'est pas risquer de la faire mettre dans le village.

M. Antoine Perrin, demande si des travaux au chemin de la Grosse Pierre sont prévus, **M. Steve Dind municipal** répond qu'il a demandé des devis pour ce chemin ainsi que pour le chemin des Ravires et beaucoup d'autres mais c'est le budget qui va déterminer les priorités.

Mme Isabelle Bournoud, demande pourquoi la boîte à livres à disparu. **M. Guy Bochud municipal**, explique que la Municipalité aimerait que les gens s'inscrivent à la bibliothèque. Elle demande également à la Municipalité si quelqu'un sera formé par Marie-Claire Melet afin d'anticiper son départ à la retraite, **M. Guy Bochud municipal**, répond par la positive. Elle indique aussi que sur le panneau d'affiche officiel, il ne devrait y avoir que des informations officielles, or cet été il y avait une affiche pour la mi-été, **M. Guy Bochud municipal** la remercie de cette information.

Mme Daphné Perrin précise que lors d'une discussion avec Marie-Claire Melet, cette dernière lui avait dit que normalement son/sa successeur/e serait formé/e par ses soins pendant environ 1 à 2 ans avant son départ.

M. Jean-Paul Henry président, prend la parole pour **M. Claude Mottier**, absent, qui demande des informations concernant un contrôle d'hygiène à l'épicerie. **M. Guy Bochud** explique que le contrôleur d'hygiène était très zélé mais que l'épicerie ne sera pas fermée et n'est pas en danger.

M. Jean-Paul Henry président, demande à **M. Guy Bochud municipal**, si les travaux du toit du cabanon de vignes ont été réalisés, **M. Guy Bochud municipal** répond que les travaux seront faits après les vendanges.

M. Jean-Paul Henry président demande également si des travaux au hangar communal sont prévus, **M. Guy Bochud municipal** répond que des devis ont été demandés pour le remplacement des fenêtres et une partie de la paroi ouest, les travaux commenceront après l'étude de ces devis.

Prochaines séances : le jeudi 7 décembre 2023
 le jeudi 21 mars 2024
 le vendredi 21 juin 2024

M. Jean-Paul Henry Président lève la séance à 21h52

Pour le Conseil Communal de Corbeyrier

Jean-Paul Henry
Présidence



Morgane Lüthi
Secrétariat

